

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, tenue le mardi 8 novembre 2022 à 20h15, au Centre communautaire, située au 2842, rue Principale, à Sainte-Justine-de-Newton. Sont présents à cette séance :

Conseiller #1 - monsieur Louis-Philippe Thauvette
Conseiller #3 - monsieur Jean Giroux-Gagné
Conseiller #4 - monsieur Mario Pitre
Conseiller #5 - madame Geneviève Raymond
Conseiller #6 - madame Aline Charbonneau

Tous formant quorum, sous la présidence du maire, M. Shawn Campbell

Le directeur général et greffier-trésorier, monsieur François Day, et la directrice du service de l'urbanisme et chargée de projets, madame Stéphanie Sigouin, sont également présents.

En début de séance et conformément à l'article 316 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, le directeur général et greffier-trésorier dépose au conseil une lettre de démission du conseiller municipal au siège #2, monsieur Pierre Cholette. Cette démission prend effet à compter du 8 novembre 2022, tel qu'indiqué à la lettre.

1. Adoption de l'ordre du jour

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour.

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance d'octobre 2022
3. Demande de subventions, commandites ou autres demandes
 - 3.1 Révision résolution 22-08-04 - Bal solidaire 2022
4. Administration et finances
 - 4.1 Approbation des comptes à payer et payés d'octobre 2022
 - 4.2 Nomination d'un maire suppléant
 - 4.3 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses
5. Travaux publics
 - 5.1 Demande de soumission pour installation d'un ponceau sur 6e Rang (lot 2 400 069)
6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire
7. Sécurité incendie
 - 7.1 Demande de soumissions pour blocs de béton/bollards pour points d'eau
 - 7.2 Offre d'emploi pour préventionniste à temps partiel
8. Loisirs et culture
 - 8.1 Permis de vente d'alcool – Marché de Noël
 - 8.2 Etablissement du prix des billets pour le déjeuner – Marché de Noël
 - 8.3 Offres d'emploi pour un poste de préposé à l'entretien et deux postes de surveillant à la patinoire pour l'hiver 2022-2023
9. Varia
10. Mot du Maire
11. Questions des citoyens
12. Ajournement ou levée de la séance

Maire

Greffier-trésorier

IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU,

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté
ADOPTÉ À MAJORITÉ DES CONSEILLERS;
Mario Pitre, conseiller, ayant voté contre.

2. Approbation du procès-verbal de la séance d'octobre 2022

22-11-02

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2022, une dispense de lecture est accordée.

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Geneviève Raymond
ET RÉSOLU,

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 octobre 2022 soit approuvé tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

3. Demandes de subventions, commandites ou autres demandes

3.1 Révision Résolution 22-08-04 - Bal solidaire 2022

22-11-03

CONSIDÉRANT QUE la résolution 22-08-04 approuvait l'achat de deux billets d'une valeur de 300 \$ chacun pour assister à l'activité caritative de l'organisme Vivre et Grandir Autrement qui s'est tenue le 22 octobre 2022;

CONSIDÉRANT QUE les billets n'ont pas été achetés à temps et que les membres du conseil à qui ils étaient destinés n'ont pas pu assister à l'activité;

CONSIDÉRANT QUE le conseil tient à soutenir l'organisme;

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Aline Charbonneau,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU,

QUE la résolution numéro 22-08-04 soit révisée car la municipalité n'a pas été représentée à l'évènement du 22 octobre 2022 de l'organisme Vivre et Grandir Autrement;

QUE le montant de 600 \$ soit tout de même remise à l'organisme sous la forme d'un don.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

4. Administration et finances

4.1 Approbation des comptes à payer et payés du mois d'octobre 2022

22-11-04

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Mario Pitre
ET RÉSOLU,

Maire

Greffier-trésorier

D'approuver les comptes à payer et payées, la rémunération des membres du conseil municipal et le salaire des employés municipaux selon la liste dûment déposée aux membres du conseil et totalisant la somme de 108 045.54 \$.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Certificat de disponibilité

Je, soussigné, certifie que la municipalité de Sainte-Justine-de-Newton, a les crédits disponibles au budget opérationnel permettant de procéder au paiement des comptes ci-haut mentionnés.

Directeur général et greffier-trésorier

4.2 Nomination d'un maire suppléant

22-11-05 CONSIDÉRANT QUE le mandat du précédent maire suppléant, monsieur Mario Pitre, est arrivé à échéance.

IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU,

DE nommer le conseiller, monsieur Jean Giroux-Gagné, maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les droits et obligations y attachés pour la période s'étendant de novembre 2022 à mai 2023.

ADOPTÉ À MAJORITÉ;
Shawn Campbell ayant exercé son droit de vote suite aux votes contre la résolution de Louis-Philippe Thauvette et Mario Pitre.

4.3 Dépôt de l'état comparatif des revenus et dépenses

Conformément à l'article 176.4 du *Code municipal du Québec*, le directeur général et greffier-trésorier dépose séance tenante les états financiers comparatifs de la municipalité.

5. Travaux publics

5.1 Demande de soumissions pour l'installation d'un ponceau au lot 2 400 069 (6e Rang)

22-11-06 CONSIDÉRANT QUE depuis la fermeture du pont sur le 6^e Rang par le ministère du transport, le chemin est considéré comme un chemin sans issue;

CONSIDÉRANT QUE les camions et autres véhicules lourds empruntant le 6e Rang ne peuvent rebrousser chemin qu'en faisant marche arrière et que l'aménagement d'un ponceau au bout du 6^e Rang sur le lot 2 400 069 permettrait aux conducteurs des véhicules de faire un virage et de faire demi-tour;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire du lot concerné accepte que ces travaux soient exécutés.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette

QUE l'aménagement d'un ponceau au bout de la chaussée du 6^e Rang sur le lot 2 400 069 doit être fait;

Maire

Greffier-trésorier

QUE des soumissions pour des prix soient demandées par l'administration de la municipalité pour l'aménagement d'un ponceau à l'endroit cité.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ PAR LES CONSEILLERS
Mario Pitre ayant voté contre.

6. Urbanisme, développement et mise en valeur du territoire

7. Sécurité incendie

7.1 Demande de soumissions pour sept blocs de béton/bollards pour protéger les points d'eau

22-11-07 IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

QUE des soumissions pour des prix soient demandées par l'administration de la municipalité pour l'achat de sept blocs de béton/bollards.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

7.2 Offre d'emploi pour le poste de préventionniste à temps partiel

22-11-08 IL EST PROPOSÉ PAR : Geneviève Raymond,
APPUYÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette
ET RÉSOLU

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe du poste de préventionniste à temps partiel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

8. Loisirs et culture

8.1 Permis de vente d'alcool – Marché de Noël

22-11-09 CONSIDÉRANT QU'il y aura vente d'alcool lors du Marché de Noël tenu par la municipalité.

CONSÉQUEMMENT,
IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné,
APPUYÉ PAR : Aline Charbonneau
ET RÉSOLU

QUE l'autorisation soit donnée à l'administration de la municipalité de faire la demande de permis nécessaire auprès de la Régie des alcools, des courses et des jeux et que la municipalité en soit la titulaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

8.2 Établissement du prix des billets pour le déjeuner – Marché de Noël

22-11-10 IL EST PROPOSÉ PAR : Jean Giroux-Gagné,
APPUYÉ PAR : Geneviève Raymond
ET RÉSOLU

QUE les prix des billets pour le déjeuner du 4 décembre lors du Marché de Noël soient établis comme suit :

Adultes : 10\$

Enfants 5 à 12 ans : 5\$

Enfants de moins que 5 ans : gratuit

Maire

Greffier-trésorier

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

22-11-11

8.3 Offres d'emploi pour un poste de préposé à l'entretien et de deux postes de surveillant à la patinoire pour l'hiver 2022-2023

IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Jean Giroux-Gagné
ET RÉSOLU

QU'une autorisation soit donnée au directeur général de procéder à l'affichage à l'externe d'un poste de préposé à l'entretien et de deux postes de surveillant à la patinoire pour l'hiver 2022-2023

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

9. Varia

10. Mot du maire

Le maire, Shawn Campbell, s'adresse à l'audience sur des sujets d'actualité et demande aux conseillers d'ajouter, au besoin.

11. Questions des citoyens

Le maire, Shawn Campbell, invite les citoyens qui le désirent à poser des questions.

12. Levée de la séance

22-11-12

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé.

EN CONSÉQUENCE,
IL EST PROPOSÉ PAR : Louis-Philippe Thauvette,
APPUYÉ PAR : Mario Pitre
ET RÉSOLU.

QUE la séance ordinaire du 8 novembre 2022 soit levée à 22h02.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.

Maire

Directeur général et
greffier-trésorier

Je, Shawn Campbell, Maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Maire